

ASSOCIATION
DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ
Auditorium
41, quai d'Orsay
75007 Paris

ACCÈS

Méto : Lignes 8 et 13 – Station Invalides
Ligne 12 – Station Assemblée nationale
Bus : Lignes 28, 63, 83 et 93 – Arrêt Pont des Invalides
RER : Ligne C – Station Invalides

Inscription gratuite et obligatoire, enregistrée dans la limite des places disponibles par courriel auprès de : nathalie.sebban@amf.asso.fr

En partenariat avec Mairie-conseils de la Caisse des dépôts



LES RENCONTRES DE L'AMF

INVITATION
PROGRAMME

Rencontre nationale des communes nouvelles

Jeudi 2 mars 2017
9h30 – 12h30
Auditorium de l'AMF





Rencontre nationale des communes nouvelles

Le mouvement se confirme cette année encore avec la création de 200 communes nouvelles au 1^{er} janvier 2017. Dans la continuité de l'année 2016 – qui avait connu la création de 317 communes nouvelles regroupant plus de 1 000 communes et plus d'un million d'habitants – la révolution territoriale silencieuse se poursuit.

Face à cette dynamique et dans une période de très grande recomposition des territoires notamment intercommunaux, l'AMF, en partenariat avec Territoires Conseils (Caisse des Dépôts), organise la troisième Rencontre nationale des communes nouvelles afin de faire le point sur les retours d'expériences, mettre en avant les avancées et les difficultés très concrètes rencontrées par les élus et leurs équipes mais également échanger sur ce mouvement inédit.

Animation assurée par **Franck Lemarc**, journaliste

Grands témoins de la Rencontre : **Michel Mercier**, ancien ministre, sénateur-maire de Thizy-les-Bourgs (69), **Jacques Pélissard**, député-maire de Lons-le-Saunier (39), président d'honneur de l'AMF, à l'initiative de la loi du 16 mars 2015, et **Christine Pires Beaune**, députée du Puy-de-Dôme, rapporteure de la loi du 16 mars 2015 et celle du 8 novembre 2016.

9h30 Ouverture des débats par **Christian Bilhac**, maire de Péret (34), président de l'Association des maires de l'Hérault et **Jérôme Nury**, maire de Tinchebray-Bocage (61)

9h50 LA COMMUNE NOUVELLE, NOUVELLE DONNE TERRITORIALE

La commune nouvelle permet de repenser l'organisation communale en adaptant son mode de fonctionnement aux spécificités locales, elle répond à la volonté de faire jouer tous les outils de la mutualisation mais aussi renforcer la capacité d'action des communes pour mieux développer les services aux habitants sur leur territoire et anticiper les effets des réorganisations territoriales à l'œuvre. Les incitations financières ont également participé à cette dynamique.

– 9h50 « PANORAMA DES COMMUNES NOUVELLES » - PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE AMF/CAISSE DES DÉPÔTS par **Vincent Aubelle**, professeur associé, Université de Paris-Est Marne-la-Vallée.

Si la commune nouvelle n'avait guère retenu l'attention jusqu'à une période récente, le mouvement de création en cours conduit à s'interroger et à analyser les raisons, ou plus justement les facteurs explicatifs afin de dresser des perspectives d'avenir.

Échanges avec la salle

– 10h05 LA COMMUNE NOUVELLE, LES RAISONS DU SUCCÈS

Comment expliquer cette révolution silencieuse ? Pourquoi les villes s'intéressent-elles de plus en plus à ce dispositif ? Comment les communes nouvelles s'organisent-elles à l'échelle de territoires parfois très vastes ? Quelle nouvelle relation entre les communes nouvelles et l'intercommunalité ? Comment accompagner durablement le mouvement ? Demain, quelle place des communes nouvelles dans l'organisation territoriale ?

Françoise Gatel, sénateur-maire de Châteaugiron (35), co-auteur du rapport sénatorial « *Les communes nouvelles, histoire d'une révolution silencieuse : raisons et conditions d'une réussite* » fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales ;

Gilles Grimaud, maire de Segré-en-Anjou-Bleu (49)

Jean-Luc Rigaut, maire d'Annecy (74)

Flore Therond, maire déléguée de la commune des Gorges-du-Tarn-Causse (48)

Échanges avec la salle

11h10 LA COMMUNE NOUVELLE, SON IMPACT SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

La commune nouvelle suppose des adaptations de la part des administrations publiques, au premier rang desquels les services de l'État, mais aussi d'autres opérateurs, partenaires des collectivités territoriales. Comment s'adaptent-ils à ce mouvement sans précédent ?

Bruno Delsol, directeur général des collectivités territoriales

Caroline Escapa, cheffe du département de la démographie à l'INSEE

Vincent Mazauric, directeur général adjoint des finances publiques

Rollon Mouchel-Blaisot, directeur général de l'AMF

Échanges avec la salle

12h20 Clôture par **François Baroin**, président de l'AMF